

Tours, le 23 janvier 2015

Appel à projet MSH Val de Loire 2015 (9^{ème} Appel)

La Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire lance son IX^e appel à projets, conformément à ses missions et dans le cadre de sa vocation à développer l'**interdisciplinarité**, les **recherches transversales** entre équipes de recherche en SHS et en Sciences (théoriques et/ou appliquées), tout en promouvant une action forte à l'**international**.

Cet appel a pour but prioritaire l'émergence de nouvelles thématiques de recherche qui peuvent **éventuellement** s'inscrire dans les axes transversaux de la MSH Val de Loire (**Val de Loire, Responsabilisation, Ville et Études Urbaines, Monnaie et Finance, Visualisation et virtualisation**). Tous les membres des laboratoires de son périmètre ont vocation à répondre à cet appel à projets, qu'ils soient enseignants-chercheurs, chercheurs ou ingénieurs.

Les projets retenus pourront bénéficier d'un financement annuel qui se situe entre 3000 et 10000 euros maximum.

Critères bonifiants

- Caractère innovant des projets
- Collaboration entre des équipe(s) de MSH Val de Loire situées à Orléans et à Tours ou dans une université de la future COMUE (Poitiers, Limoges, La Rochelle)
- Collaboration entre des équipe(s) de la MSH Val de Loire et une (ou plusieurs) équipe(s) du réseau des MSH
- Collaboration entre des équipe(s) de la MSH Val de Loire et un laboratoire en Sciences et/ou TIC
- Collaboration entre des équipe(s) de la MSH Val de Loire et un (ou plusieurs) laboratoire(s) étranger(s)

Modalités de dépôt du projet

- [Saisie en ligne du formulaire et envoi du dossier et des pièces jointes](#)
- La date limite de soumission des projets est fixée au **20 février 2015**

Autres informations

- La sélection des projets aura lieu courant mars 2015
- La subvention sera versée en une fois au laboratoire porteur du projet qui en assurera la gestion
- Le porteur de projet s'engage à venir présenter son projet lors de la *Journée Scientifique* de la MSH Val de Loire en juin 2016.
- Au terme du financement du projet (12 mois après la réception de la totalité subvention), il sera demandé au porteur de fournir un bilan scientifique et financier

Catherine CHEVRIER, secrétaire générale de la MSH Val de Loire, et Laurence RAGEOT, coordinatrice de l'atelier numérique, sont à votre disposition pour vous accompagner dans la formulation de la réponse à cet appel.

Chiara LASTRAIOLI
Directrice de la MSH Val de Loire